

Habilitation électrique - Opérations d'ordre électrique ou non, sur véhicules électriques ou hybrides - maintien et actualisation des compétences

Personnes concernées

Toute personne possédant déjà une bonne connaissance de l'électricité

Personnel électricien opérant sur le réseau de traction des véhicules électriques ou hybrides.

Pré requis

Disposer d'un titre d'habilitation électrique depuis trois ans

Objectifs pédagogiques

Préparer à l'habilitation électrique B1(V)L, B2(V)L, BRL, BCL, BEL

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit connaître le risque électrique d'une voiture électrique et savoir s'en protéger

L'électricien doit être capable d'effectuer des opérations sur des véhicules électriques suivant une certaine méthodologie

Conditions de réalisation

- Durée (j) : 1.0
- Effectif : 10
- Type : Formation Présentielle

Moyens pédagogiques et techniques

Vidéos, Présentation didactique multimédia,
Véhicules électriques et/ou hybrides et/ou engins électriques

Moyens d'encadrement

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

Documents stagiaires

En option contractuelle : Recueil de prescription électrique adapté au niveau d'habilitation visé, à fournir à tout stagiaire par l'employeur

Evaluation des acquis

- Conditions :
Evaluation théorique par QCM, évaluation à chaud des stagiaires concernant la qualité de la formation
- Documents sanctionnant la réussite :
Attestation de présence (employeur) ; En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratiques, fourniture d'un carton d'habilitation électrique pré-rempli, à compléter et signer par l'employeur

Partie Théorique (Durée 4 h)

Cette partie est basée sur les retours d'expérience des stagiaires sur les différents thèmes évoqués :

- Les notions d'électricité
- Constitution d'une batterie
- Sensibilisation aux risques électriques d'une batterie
- La prévention des risques électriques
- Norme NFC 18 550
- Opérations sur des véhicules électriques
- Chargé d'opération spécifique

Partie Pratique sur véhicules électriques et/ou hybrides ou engins électriques (Durée 2 h)

- Intervention sur véhicule avec contrôle continu de chacun des stagiaires (consignation, déconsignation, mise en sécurité etc...)

Partie Evaluation des connaissances (Durée 1 h)

- Contrôle des connaissances théoriques
- Contrôle des connaissances pratiques (vu au point précédent)